



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 30

Troyes, le lundi 31 juillet 2023

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2023 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 96 excès de vitesse;
- 14 faits de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ;
- 8 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 37 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 4 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 11 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 6 faits de refus de priorité ;
- 26 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au Code de la route ;
- 22 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mercredi 2 août – Matin	D 444 Isle-Aumont
Mercredi 2 août - Après-midi	Avenue du Général Sarrail – La Chapelle-Saint-Luc
Jeudi 3 août - Matin	D 49 Fouchères
Jeudi 3 août – Après-midi	D 960 Lesmont-Soulaines-Dhuys
Vendredi 4 août - Matin	Avenue du Général Leclerc – La Rivière-de-Corps
Vendredi 4 août - Matin	D 5 Longsols
Vendredi 4 août – Matin	D 442 Saint-Flavy

Les équipements à moto ou en scooter

Message de prévention

Les équipements à moto ou en scooter



Equipements obligatoires

Un casque homologué ECE ou norme NF

Un gilet haute visibilité (en cas d'accident ou de panne)



Des gants certifiés CE

Vérifier si vous êtes bien protégés



Equipements vivement recommandés (certifiés CE)

Un blouson renforcé aux coudes et aux épaules, idéalement muni d'une protection dorsale

Un gilet ou un blouson airbag moto

Un pantalon conçu pour absorber les chocs

Des chaussures qui protègent tout le pied, la cheville et le bas du tibia



Le QC Code mène au lien suivant : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/operations/equipezvous/home>

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

@prefet10 @Prefetaube aube.gouv.fr

@Prefet_10 Préfecture de l'Aube